

CONDITIONS DE VIE – SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Les sports et autres équipements et événements récréatifs et culturels étant de plus en plus commercialisés et, par conséquent, de plus en plus onéreux et exclusifs, les jeunes des quartiers défavorisés peuvent rarement se permettre d'y participer. Or, toutes ces possibilités devraient leur être accessibles et abordables. Il arrive aussi très souvent que ces jeunes ignorent l'existence des activités mises à leur disposition. L'exemple portugais ci-contre, issu du projet Enter!, montre comment les médias peuvent servir à promouvoir et à faire connaître les droits sociaux.



Pour accroître la participation des jeunes de quartiers défavorisés aux sports, aux loisirs et aux activités culturelles, l'annexe de la recommandation suggère les actions suivantes :

- ▶ fournir dans les quartiers défavorisés des équipements sportifs et récréatifs accessibles et abordables, améliorer les équipements existants et, enfin, impliquer les communautés locales dans l'élaboration des décisions concernant ces équipements ;
- ▶ veiller à ce que tous les services publics coopèrent – notamment les travailleurs de jeunesse, les écoles, les services de proximité, les services d'information et de conseil, et les organisations culturelles ;
- ▶ intégrer des stratégies locales de développement et de participation afin d'exploiter au mieux les dispositions existantes (travail de jeunesse, écoles, services de proximité, services d'information et de conseil, organismes culturels, etc.) ;
- ▶ reconnaître les nombreux bienfaits du sport, des loisirs et de la culture et, par conséquent, leur capacité à promouvoir la participation des jeunes, leur citoyenneté active, la cohésion sociale, leur inclusion et leur bien-être ; ces objectifs doivent occuper une place grandissante dans les programmes de développement local ;
- ▶ s'assurer que le sport, le travail de jeunesse et autres activités sont pratiqués par tous les jeunes, filles et garçons confondus, originaires de différents milieux culturels – ces prestations doivent tenir compte de la dimension de genre et de culture. Reconnaître que nombre de jeunes rencontrent des difficultés particulières pour participer aux activités, notamment les jeunes handicapés ;
- ▶ faire en sorte que les événements culturels (théâtre, concerts, expositions, etc.) soient plus accessibles et abordables pour les jeunes des quartiers défavorisés ;
- ▶ offrir des possibilités, des conseils et un soutien permettant aux jeunes des quartiers défavorisés d'exercer leurs talents et leur créativité pour améliorer leurs communautés.



Citoyens du monde, Association Bué Fixe, Amadora¹², Lisbonne (Portugal)

Ce projet promeut l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux par le biais des médias, notamment de la radio, du magazine *Bué Fixe* et de son blog. Le projet s'adressait aux jeunes les plus vulnérables, âgés de 18 à 27 ans, originaires de pays africains lusophones et issus de quartiers défavorisés au Portugal et de l'immigration (deuxième génération). Les principaux obstacles rencontrés par ces groupes pour s'intégrer étaient d'ordre social, économique, éducatif et culturel.

Une variété de médias a permis de diffuser des informations essentielles produites par les jeunes eux-mêmes sur leurs intérêts et leurs droits, sous la supervision de spécialistes de différents secteurs. Les droits sociaux couverts par le projet sont :

- ▶ l'accès à l'éducation ;
 - ▶ l'accès aux services de santé ;
 - ▶ les possibilités d'emploi ;
 - ▶ l'accès à l'information ;
 - ▶ l'éducation non formelle et la participation des jeunes.
- Autre priorité du projet : explorer la diversité culturelle, car ces jeunes, bien que parlant portugais, avaient différentes cultures, croyances religieuses et valeurs.

12. Renseignements complémentaires : www.citizensforeurope.eu/organisation/dynka, consulté le 1^{er} septembre 2016.